



Bulletin du jeudi 11 juin 2020

E-mai : fodgfp44@gmail.com

Audioconférence avec le Secrétariat Général de Bercy du 11 juin 2020

Un mois après le début du déconfinement, une nouvelle audioconférence s'est tenue ce jeudi 11 juin.

Levée de la loi d'urgence sanitaire partielle

Hier, mercredi 10 juin, le Conseil des ministres a décidé de mettre fin à l'état d'urgence sanitaire, tout en maintenant certaines prérogatives au Premier Ministre. Il conservera la possibilité de réglementer les déplacements et l'accès aux moyens de transport, l'ouverture des établissements recevant du public, ainsi que les rassemblements sur la voie publique.

FO Finances se félicite de la levée de la loi d'urgence, signe d'une amélioration de la situation sanitaire dans le pays. En revanche, la liberté syndicale reste sous le régime d'exception, ce qui n'est pas acceptable.

De nombreux agents en souffrance

De nombreux témoignages parviennent à **FO Finances** pour alerter sur le mal être des agents depuis le début de cette crise sanitaire. Ils concernent tant ceux qui ont dû subir le confinement sans possibilité de se rendre au travail, que les parents qui ont cumulé le rôle d'enseignants et de télétravailleurs ou bien encore ces télétravailleurs, qui ont subi une pression de leur hiérarchie sans droit à la déconnexion ou enfin les agents en présentiel qui sont allés travailler la peur au ventre. Ces situations et bien d'autres ne sont pas marginales et se poursuivent encore à l'heure du dé-confinement.

FO Finances a alerté la Secrétaire Générale sur ces situations individuelles. Il est à craindre que cette période exceptionnelle aura un lourd impact dans les prochains mois sur la santé des agents.

Masques, un autre scandale se profile



Après la pénurie, arrive le trop plein ! La presse s'est fait l'écho ces derniers jours des stocks de masques en tissu invendus, produits par des entreprises françaises.

FO Finances a d'abord demandé

confirmation de la provenance des sachets de 6 masques actuellement distribués aux agents d'administration centrale. La Chine et le Vietnam ont été confirmés comme pays d'origine !

Face à une situation que nous qualifierons au mieux d'«ubuesque», pour ne pas dire de fou, **FO Finances** a exigé d'une part que leur distribution soit étendue à d'autres sites et dans d'autres directions et surtout que les ministères de Bercy donnent l'exemple en achetant en priorité la production nationale.

Indemnité exceptionnelle : de nombreux présents exclus !

Pour le recensement des potentiels bénéficiaires à cette indemnité, certains chefs de service démontrent un zèle particulier pour exclure un maximum d'agents pourtant présents ou en télétravail ces trois derniers mois.

Il est déjà loin le temps des beaux discours sur le dévouement des agents pendant la période de crise.

Au moment de reconnaître (un peu) de leur disponibilité et de leur courage, les vieux réflexes reviennent au galop.

FO Finances a alerté ses interlocuteurs sur l'effet délétère de tels comportements pour la reprise d'activités dans les services.

Restauration collective

Depuis une semaine, un nombre important de restaurants administratifs ont réouverts, même si la prestation est souvent limitée à un panier repas froid.

FO Finances a demandé une reprise rapide d'une prestation normale dans le respect de la distanciation physique.

La pause méridienne ne peut se concevoir par la prise d'un plat froid dans son bureau comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui.

Ce qui a été interdit pendant des années ne doit pas devenir la norme de demain.



Titre restaurant



Un décret paru ce jour permet à compter du 12 juin et jusqu'au 31 décembre 2020 :

- d'utiliser les titres restaurant les dimanches et jours fériés,
- de les utiliser dans la limite de 38€ par jour.

Attention, cette mesure n'est valable que dans les restaurants, hôtels-restaurant ou les débits boissons assimilés à ceux-ci. Sont exclus les commerces alimentaires et donc les supermarchés.

Colonies de vacances

FO Finances a souligné lors des précédentes réunions, l'urgence d'informer les familles sur le maintien des colonies de vacances organisées par l'EPAF.

Cette décision est attendue par de nombreuses familles. A moins d'un mois des premiers départs, le grand flou persiste.

EPAF demande actuellement aux familles si elles maintiennent l'inscription de leurs enfants, compte tenu des normes sanitaires imposées tant pour l'acheminement que pour les séjours.



Mission d'évaluation des dispositifs de prévention dans le cadre du dé-confinement

Le Secrétariat Général a souhaité procéder à «une démarche d'évaluation externe de la qualité des dispositifs de prévention pendant la période de dé-confinement » et effectuer une analyse «des dispositifs de management de risque sanitaire mis en place aux niveaux ministériels et de l'administration centrale, de la DGFIP et de la Douane ».

A noter l'absence dommageable de l'INSEE et de la DGCCRF dans le périmètre de cette mission.

Les sociétés Alixio (dirigée par Raymond Soubie) et Socotec ont été sélectionnées, via un marché cadre de la

DGAFP, pour lequel les fédérations n'ont pas été informées et encore moins consultées.

Au CHSCTM du 10 juin, la fédération Solidaires a présenté un projet de délibération exigeant une expertise agréée. FO Finances s'est associée à cette demande d'expertise mais s'est abstenue sur la motion qui voulait imposer un cabinet sans passer par un appel d'offre, ce qui est contraire à la loi.

Cette mission ressemble à s'y méprendre à la préparation d'éléments de défense en prévision d'attaques judiciaires.

FO Finances sera auditionnée le 17 juin par Alixio.

Dialogue social

En raison de la crise, les modalités du dialogue social ont dû être adaptées, pour preuve l'accumulation d'audioconférences ces derniers semaines.

Ces nouvelles modalités ne s'appliquent pas en réunion présente mais uniquement dans trois cas : audio ou visioconférences et en procédure écrite dématérialisée.

A peine une semaine après leur validation, FO Finances regrette que les principes édictés au niveau ministériel aient déjà eu à subir une interprétation détournée et restrictive par certains responsables locaux.

Pour exemple, un président de CHSCT a refusé l'inscription complémentaire de points à l'ordre du jour, alors même que l'instance devait se tenir en présentiel, sous prétexte que la réunion ne pouvait excéder 2h.



Tout en espérant que ces comportements soient marginaux, pour FO Finances cela dénote un état d'esprit peu enclin à un climat social apaisé.

Cette audioconférence a été quasi-exclusivement consacrée à la mission d'évaluation.

Pour le reste des questions posées par FO Finances, centrées sur les préoccupations quotidiennes des agents dans la période, rien de bien nouveau à extraire de cette réunion, si ce n'est une grande incertitude sur les colonies de vacances de cet été.

Vous appréciez nos in**FO**rmations ?
Pourquoi ne pas nous rejoindre ?

